L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 10 JANVIER 1889.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant le coin des rues Gasquet et Galvez, connue comme les Nos 221 et 223 rue Gasquet.

Luther F. Tower vs. Andrew T. Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,624—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, Canal et Gasquet, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées; le dit morceau ou portion de terre mesure, au pied américain, à peu près, vingt-huit pieds neuf pouces de face à la rue Gasquet, sur cent deux pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, ensemble avec le privilège d'une allée de trois pieds six pouces dans le fond et de face à la rue Galvez; le dit morceau de terre formant le coin des rues Gasquet et Galvez.

Les bâtisses de la dite propriété sont désignées par les Nos 221 et 223 rue Gasquet; No 221 formant le coin Gasquet et Galvez.

Acquis par le défendeur de John B. Cambalth, par acte devant Jules V. Charpentier, notaire, le 17 décembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18déc—18,26—jan 2,9,15,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Mackie vs. Robert Albrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 25,671—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Dureyé (Duvergé), sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans cette paroisse, désignés comme lots numéros Vingt-Trois et Vingt-Quatre de l'îlet numéro Trente-Sept, qui est borné par les rues Madison, Market, Jackson et Mouroe, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le dix septembre mil huit cent quarante-six, et déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan numéro Cent-Quatre-Vingt-Quinze dans le Livre de Plans numéro Trois, Bis. Les dits lots mesurent, au pied français, chacun trente pieds et un pouce de face à la rue Madison, sur une profondeur de cent cinquante pieds et un pouce, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

Acquis par le feu Robert Albrecht comme suit: Le lot numéro Vingt-Trois, d'Alfred Robelot, par acte passé pardevant H. P. Caire, notaire, le 20 novembre 1856, et le lot numéro Vingt-Quatre, de la même personne, par acte passé pardevant le même notaire le 5 janvier 1857.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2janv—2 9 16 23 30—fév2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance splendide pour un placement rémunératif.

Vente par le shérif civil de grandes portions de terre de valeur, avec bâtisses et améliorations.

Rue Baronne, entre South Poydras et Lafayette (la rue derrière étant la rue Dryades).

Le voisinage s'améliorant continuellement; la rue Baronne ayant été pavée récemment avec de l'asphalte; spécialement adapté pour une remise et écurie, etc.

A des termes faciles et bas taux d'intérêt.

Dans l'affaire de la succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,210.—En vertu d'un ordre de vente daté du 5 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Poydras, Lafayette et Dryades, et désignés comme lots Nos huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un p'an dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 29 novembre 1858, annexé pour y on s'y référer à un acte passé pardevant R. J. Ker, ex-notaire en cette ville, le 11 janvier 1859; lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun vingt trois pieds cinq pouces de face à la rue Baronne, la même mesure sur la ligne de fond, sur cent cinquante-deux pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur, et ils ont été achetés par feu James Regan, par un achat de Marie Trist et autres, d'après un acte pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 25 février 1850.

2° Deux certains morceaux de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le dit Premier District de cette ville, dans l'îlet ci-dessus mentionné, borné par les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, les deux aboutissant ou contigus au fond des lots décrits ci-dessus, et mesurant comme suit, à savoir: un des lots mesurant cinquante-quatre pieds sur une ligne parallèle aux dites rues Baronne et Dryades, et quarante pieds sur une ligne parallèle à la rue Lafayette; et l'autre morceau mesure soixante et-onze pieds, huit pouces sur une ligne parallèle aux dites rues Baronne et Dryades et quarante pieds de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Poydras. Les dites portions de terre sont séparées l'une de l'autre par un morceau de terre d'environ trente sept pieds, six pouces de large; et elles sont situées à une distance de cent vingt pieds quatre pouces et deux lignes de la rue Dryades, et sur la ligne de la dite rue Dryades, elles sont contiguës à la propriété appartenant actuellement ou qui appartenait à Jean Pujol.

Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance à un crédit de un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, en billets de l'acquéreur, portant hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété, avec toutes les clauses de garantie usuelles, frais d'avocat à 5 0/0 en cas de procédures, et transfert de la police d'assurance au shérif, etc.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 déc—11,18,26—janv 2,9,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les héritiers de Cook vs Wm Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,423—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants et en faveur de Wm Grant, défendant, dans l'affaire ci-dessus et plaignant en reconsidération, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un îlet de terre, borné par les rues Fulton, Triangle, Nouvelle-Levée et Delord, mesurant soixante-six pieds huit pouces de face à la rue Fulton, cent cinquante-deux pieds onze pouces et cinq lignes sur la rue Triangle, treize pieds sept pouces et six lignes sur la rue Nouvelle-Levée et cent vingt-neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la rue Delord, d'après le plan No neuf au bureau de Salim Magner, notaire public.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11déc—11 18 26 janv2 9 12

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne   16nov—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs. Henry Heuchert, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement la ville de Carrollton, dans l'îlet "7 A B" sur le vieux plan de Carrollton, maintenant îlet Cinquante et un sur un nouveau plan du Septième District, borné par l'avenue Carrollton et les rues Short, Levee et First (maintenant St-Charles), et le dit lot est désigné par le numéro 16 et forme le coin des rues Short et St-Charles sur un plan fait par B. Buisson, voyer, le 4 novembre 1840, déposé à l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesure cinquante-trois pieds neuf pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur et face à la rue Short de cent vingt huit pieds. Conformément à un plan déposé à l'étude de Charles E. Fourtier, ancien notaire. Ensemble avec toutes les améliorations sur la dite propriété et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 jan—2, 9, 16, 23, 30—2 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,937—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans l'îlet No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, comme suit: Commençant à une distance de 47 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et commençant à une distance de 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet, la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 189 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 1 0 pieds; la mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

2° Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans l'îlet numéro 508, borné par les rues St-Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le deuxième district de cette ville, formant l'encoignure des rues St-Louis et Scott et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur de Armas, député-voyer de ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil, deux cent trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St-Louis, cent quarante-trois pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott, et dans le fond deux cent soixante-onze pieds huit pouces et une ligne sur une ligne oblique et, conformément au dit plan et subdivisé en cinq lots de divers mesurements irréguliers.

Conditions—Pour chacune des propriétés un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste en un crédit de un, deux et trois ans en billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque avec privilège et lien de vendeur pour la propriété particulière pour laquelle les dits billets ont été donnés avec les clauses usuelles de garanties de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat que les actes de ventes doivent contenir et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues pour l'année 1888, en sus du prix du montant de leurs enchères sur chacune des dites propriétés.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2janv—2 9 16 23 30—2 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Goulding vs. M. Aimée Viguié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,018.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les deux-tiers indivis d'un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Quartier, mesurant trente-neuf pieds, trois pouces, quatre lignes de face à la rue Royale, cent quatre-vingt-dix sept pieds, deux pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Quartier, une première profondeur de cent vingt cinq pieds, neuf pouces et quatre lignes, puis se rétrécissant quatorze pieds, trois pouces, quatre lignes sur une ligne parallèle à la rue Royale, puis une autre profondeur de soixante-et-onze pieds, cinq pouces, quatre lignes sur une ligne parallèle à la ligne du fond.

Le tout d'après un plan de C. A. De Armas, le 27 février 1867.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11déc—11 18 26—janv2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Luther F. Tower vs. Honoré Cambolis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25 623—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Gasquet, Galvez et Miro, désigné par le numéro dix; le dit lot mesure vingt-cinq pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de cent trente trois pouces et quatre lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Girod, Franklin et Liberté, désigné par le numéro trente un sur un plan de L. Bringier, voyer général, en date du 30 avril, 1836; le dit lot mesure vingt-huit pieds six pouces de face à la rue Girod sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 déc—19 26—2 9 16 19 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Vinet, administrateur public, vs succession H. M. Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 24,689—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Ce certain îlet de terre situé dans le second district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme îlet No 540, qui est borné par l'avenue Carrollton, les rues David, St Louis et Toulouse, subdivisé en vingt lots de terre, étant la même propriété qui a été acquise par feu Henry M. Hyams, d'après un partage fait parmi les héritiers de feu Henry M. Hyams, d'après un acte pardevant John G. Eustis, notaire, daté le 26 mai 1885, titre enregistré au bureau des aliénations dans le livre 121, folio 555.

2° Un autre îlet de terre situé dans le même district et se trouvant à côté de l'îlet décrit ci-dessus, désigné comme l'îlet No 554, qui est borné par les rues David, Solomon, St Louis et Toulouse, divisé aussi en vingt lots.

Etant cette même propriété qui a été acquise par feu Henry M. Hyams, par achat de Mme L. A. Hyams, tutrice et als., d'après un acte de vente passé pardevant John G. Eustis, notaire, daté le 7 septembre 1885; titre enregistré au bureau des aliénations dans le livre 123, folio 457.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 déc—11 18 26—2 9 12 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Graines de jardin.

Succession de Joachim Rapp.

No 25,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 3 1/2 rue Carondelet — JEUDI, 10 janvier 1889, à 9 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 12 rue St Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 décembre 1888, et en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite cour, en date du 2 janvier 1889, pour le compte de la dite succession.

Un grand assortiment choisi, frais et varié de **graines de jardin.**

Conditions—Comptant.
4 janv—4 à la vente

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées et vacantes dans le Premier District:

Coin Perdido et Liberté;
No 112 rue Liberté;
No 194 Sud Remparts;
No 186 Sud Remparts;
Six Lots vacants, rue Calliope, entre les rues Freret et Locust.

Vente pour effectuer un partage,

Dans l'affaire de Michele Angelo Guglielmo vs. Giuseppe Messina et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 25,799.

A l'encan à des conditions faciles.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau 16 rue Bourbon—SAMEDI le 9 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un décret rendu dans l'affaire ci-dessus, pour effectuer un partage, par l'Hon. W. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D rendu et signé le 3 janvier 1889, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Liberté, Gravier et Howard; le dit lot formant le coin des rues Liberté et Perdido et mesurant 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur et façade à la rue Liberté de 86 pieds 8 pouces et 84 pieds 11 pouces et 3 lignes de l'autre côté et 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées, comprenant une bâtisse à un étage et mansarde contenant 4 chambres, galerie dans le fond, 2 cabinets et 2 chambres dans la mansarde; aussi, une bâtisse en bois à 2 étages dans la cour, contenant 4 chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Liberté, Gravier et Howard, mesurant 33 pieds de face à la rue Liberté, sur 60 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne vers la rue Gravier, 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur une ligne vers la rue Perdido et une profondeur finale de 3 pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et 3 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur une ligne s'étendant vers la rue Perdido, sur une seconde profondeur de 30 pieds dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situées, comprenant une bâtisse en bois, solidement construite, subdivisée en 2 corps de logis ayant chacun 4 chambres, citerne, etc., et portant le numéro municipal No 112 rue Liberté.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et South Poydras, désigné par la lettre "A" et mesurant 19 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Remparts, sur une profondeur et façade à la rue Lafayette de 51 pieds 6 pouces et forme l'encoignure des rues Lafayette et Remparts.

Ensemble avec l'usage d'une allée en commun de 4 pieds de largeur, en commun à ce lot et les autres bordant sur la dite allée, le tout plus ou moins entre lignes parallèles, au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin en briques solidement bâti à deux étages, couvert en ardoises et ayant au rez-de-chaussée une grande chambre en usage comme magasin et deux grandes chambres attenantes, aussi 4 chambres au premier, cuve, lieux d'aisance et une verandah sur les rues Remparts et Lafayette. Cette propriété porte le numéro municipal 194 rue Remparts.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, Bassin, Lafayette et South Poydras, désigné par le No 4 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, conformément au dit plan, le dit lot mesure au pied américain 25 pieds 6 pouces de face à la rue Rempart sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison solidement bâtie, à un étage, ayant deux grandes chambres, lieux d'aisance, cuve, etc., et portant le numéro municipal 186, rue Remparts.

5° Un terrain nu situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calliope, Clio, Freret et Locust, désigné par le No 1, sur un plan dressé par Hedin, voyer, formant le coin des rues Calliope et Freret et mesurant 20 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de face à la rue Freret de 100 pieds.

6° Trois terrains nus situé dans le même îlet et district que la propriété ci-dessus décrite, désigné par les Nos 2, 3 et 4 sur un plan du dit Hedin, les dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de 85 pieds entre lignes parallèles.

7° Deux certains lots de terre dans le même district et le même îlet, et touchant la propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 5 et 6 sur le dit plan de Hedin, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Calliope par 85 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix d'achat à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au parfait paiement au taux de 8 pour cent par an et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les propriétés améliorées devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des dits billets. Les actes de vente devront porter toutes les clauses usuelles de garanties et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour le recouvrement des billets. L'acquéreur devra payer les taxes dues et exigibles en 1889, en outre du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Voir les plans à la Bourse.
6 janv—6, 12, 19, 26—2, 9 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur rue du Canal à l'encan, à des conditions faciles.

Succession de Louise Latchford.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 25,250.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 20 novembre 1888, et d'un autre ordre rendu par la dite Cour, en date du 14 décembre 1888, je vendrai les propriétés suivantes, savoir:

Une certaine portion de terre avec les droits, voies et privilèges s'y rattachant, située dans le deuxième district de cette ville, comprise dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Alexander et Murat, mesurant 104 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal vers l'encoignure Murat par une profondeur et façade de 313 pieds 4 pouces sur la rue Murat, et 241 pieds 6 pouces sur une ligne courant diagonalement de la rue du Canal à la rue Alexander, dans le fond de la propriété appartenant autrefois à Fitzsimmons ou R. Capland; de ce dernier point, 103 pieds 4 pouces sur la rue Alexander et sur la rue Douane, et s'étendant de 120 pieds du coin des rues Canal et Alexander et 314 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Douane.

Les améliorations comprennent un cottage neuf élevé, solidement construit, avec mansarde achevée, couvert en ardoises et contenant galeries sur le devant, corridors, 6 chambres et chambre à bains, grand auvent autour de la cuisine, 2 citernes, puits, lieux d'aisances, etc., dans le fond de la bâtisse une grande écurie et 2 chambres et pour 4 chevaux, etc. Tout le terrain est entouré par une barrière neuve et solide. La maison est en retrait sur la rue et située au coin des rues Canal et Murat.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant; le reste, si le tout n'est pas payé en une fois, à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur. Les dits billets porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an. L'acte de vente contiendra toutes les clauses de garanties ordinaires, y compris 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des billets et transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets. L'acquéreur devra payer, en sus du montant de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888.

Acte de vente pardevant Ferd Kircher, notaire, aux frais de l'acquéreur. Il sera exigé un dépôt au comptant de 10 pour cent sur les lieux pour lier l'offre et assurer la vente.

16 déc—16 20 22 29—5 12 19 janv

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 12 janv
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 19 janvier
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 26 janvier

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$80 et $100
Deuxième classe..........$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais Boulogne et Douvres—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 16 janvier, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. Kemble.

partira de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an   Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 1er octobre 1888, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit:

Les MARDIS à l'arrivée du train de 12 M.
JEUDI à l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDI à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau partira de OLD LANDING:
Les LUNDIS..........5 A. M.
MERCREDIS..........7 A. M.
VENDREDIS..........7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS. (Avis en sera dûment donné.)

Prix, aller et retour..........$1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE,
6 mai—   No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Fastmail.9 00 A.M	No2 Fast mail5:00PM
No 3 Express.6:25 P. M	No4 Express8:00AM
No 5 Baton Rouge acco'dation.10 00A. M.	No 6 Baton Rouge acco'dation3:45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR. pour l'Est; aussi avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS,
4nov   Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily..........7:15 am	Atlantic Express, daily..........8:10 pm
San Antonio Express, daily..7:20 pm	New Orleans, Express, daily..8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N.O.

SEUL AGENT POUR LES Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le chevalet et les cordes. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité   40 mars—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '88—1an.

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE
ARTISTE.
40 rue Toulouse.
11nov—

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie....$169,969 74
Sur risques maritimes....4,661 87
Sur risques de rivières....5,665 35
Total des primes....$180,296 96
Moins,—Primes non acquises....53,446
Primes nettes acquises au 31 mai 1888....$126,850 96

Pertes payées:
Sur risques de feu....35,871 88
Sur risques maritimes....1,988 23
Sur risques de rivières....2,731 59
Taxes et dépenses, moins intérêts....16,712 56
Réassurances et primes rendues....16,221 1 — 73,,025 4

Profits....$53,825 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés....45 000 00
Surplus....$8,825 54

La Compagnie possède de l'actif suivant:
Propriétés foncières....$275 482 28
Actions de banques et de chemins de fer....40,720 11
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres....83,768 11
Billets recevables....40,709 09
Primes en cours de collection....23,236 55
Actions d'assurances....800 00
Billets hypothécaires ou par jugement....14,335 00
Argent comptant....22,539 32 — $500,680 46

L'exposé ci dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé   P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.

Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle, Alden McLellan,
Aristide Hopkins, John a Lalande,
Paul Fourchy, D. Fatjo,
U. Bassetti.
1 juillet—1m

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie....$252,568 66
Primes maritimes....11,034 79
Primes de rivières....5 485 26 — $269,088 71
Primes acquises de 1886....75,785,78
Total des primes....$344,874 49

A déduire—
Primes non terminées pour 1887....$57,567 11
Primes remboursées....36,595 90
Réassurances....6,419 13 — $100,582 20
Primes nettes acquises....$244,292 29

A ajouter—
Intérêt, loyers et sauvetage....20,112 52
Revenu net....$264,404,81

A déduire—
Pertes par le feu....$212,093 25
Pertes maritimes....9,207 03
Pertes de rivières....6,945 95
Pertes payées....$228,246 13
Commissions....27,458 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville....8,508 30
Donations charitables....548 85
Frais de Cour et honoraires d'avocat....970 28
Babcocks et corps de sauvetage....4,129 21
Dépenses générales et salaires....6,714 84
Profits et pertes....986 64 — $297,663 60

Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu....$33,258 79

A ajouter—
Pertes ajustées....$46,442 73
Pertes non ajustées....13,060 00 — $59,502 73

Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu....$92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes. Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington....$214,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange....28,300 00
Argent dans les banques....16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes....67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau....70,835 25
Primes en voie de collection....41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat....572 82
Intérêt sur billets hypothécaires....5,517 05 — $445,735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés....$3,167 43
Pertes ajustées et non ajustées....59,502 73 — $62,670 16

Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police....$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.

[Signé] JAS FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER,
H. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE, H. LAROUSSINI,
EDW. J. BOBEY, P. POUTZ,
C. T. DUGAZON, GUST. PITOT,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
H. GALLY, CHAS. E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS, JULES TUYES.
18 janv—1m

Souscription ouverte à "L'Abeille"

Pour venir en aide à M. Charles Tesiut que le grand incendie du 21 septembre, rue Tremé, a jeté à la rue—après la destruction de ses effets.

"Société Hospitalière"....$5 00
M. M***....5 00
Léon Queyrouze....5 00
Veuve Ch. Boudousquié....2 00
A. H....2 00
M. Lafargue....1 00
M. F. T....1 00
Un compatriote, H M***....1 00
A. Anglade....1 00
Mad. Ve Baussot....1 00
Un Gascon E. A***....1 00
A. J. Giuranowich....2 00
L. A. Ch****....1 00
J. J. B****....5 00
"Le Vieux Salomon"....2 00
Rose et Casimir....1 00
P. Dejardin, consul de France....5 00
Un professeur pauvre....1 00
Mad. Hélène P***....2 00

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 9 janvier 1889.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$7,800,905 00	$1,046,179 00
Même temps de la semaine dernière	7,146,762 00	790,073 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — Souverains Victoria, $4 86 @ 4 90; 20-marcs, $4 65 @ 4 75; 20-francs, $3 80 @ 3 90; doublons espagnols, $15 40 @ 15 60; doublons mexicains, $15 40 @ 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 76 @ 4 8; 20-pesos, mexicain, $19 40 @ 19 60; or mutilé américain, 90 @ 95c.; or léger américain 97 à 99 c. dollars mexicains, 78 @ 78½; sols péruviens, 71 @ 72; pesos chiliens, 71 @ 72; argent mutilé américain, 20c. par oz; 5-francs, 95 @ 95c.; argent anglais, par £, $4 80 @ 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 @ 4 90; billets de la Banque de France, 19 @ 19½; reichmarcs, billets, 23 @ 24

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne quantité, en demande et facile.

Papier exceptionnel.... 7
de A1.... —@8
Prêts sur garanties collatérales.... 5@6
Time do do.... @7
Papier hypothécaire.... 6@8

New York—Taux de l'argent à — pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 5; consols 99 1/16 à 99 3/16; argent en lingots 42 9/16; U. S. 4's 129¾.

Paris—Rentes —.

CHANGE.

REICHMARKS—Commercial 94 11/16

Le STERLING est ferme.

Connaissement de navire A1 clear....482¾@483¾
Traites de banques....485½
soixante jours.

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce....—95,23¾
Traites de banques....5,20
Soixante jours

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme.

Traites le commerce $1 00 d'escompte.
Traites de Banques au pair.
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Avant l'appel de 11 a. m.
$5,000 Bons à prime....141¼

Appel de 11 A. M.
25 actions du CC Slaughterhouse Co....43½
100 actions du CC Slaughterhouse Co....43½
20 actions N O Gas Light Co....95½
50 actions du Louisiana Ice Co....5¼
20 actions du Crescent City RR Co....72½
20 actions du Union National Bank....135
$2,000 Bons à prime....141⅜

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
25 actions du CC Slaughterhouse Co....43¼
$1,000 Louisiana 4's....88¾

Appel de 2 P. M.
25 actions du CC Slaughterhouse Co....43¼
10 actions N O Gaslight Co....95½
$3,000 Louisiana 4's....88¾
500 Bons à prime....141⅜
$1,000 City 5's....98

Après l'appel de 2 p. m.
50 actions du Crescent City RR....72¼
100 actions du Crescent City RR Co....74¼
25 actions du Crescent City RR Co....74¼
15 actions du N O Gas Light Co....95

Sales Unlisted Securities.

Appel de 11 a. m.
10 actions Mex. Int. Imp. (Lot.) Co....25

Après l'appel de 11 a. m.
10 actions Mex. Int. Imp. (Lot.) Co....25

Après l'appel de 2 p. m.
25 actions Mex. Int. Imp. (Lot.) Co....25¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes au N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	9	10¼
Canal & Banking Co	100	156	165
Citizens	100	28	35
Germania National	100	189	....
Germania Savings	100	161	....
Hibernia National	100	150	....
Louisiana National	100	....	....
Metro. Loan & Savings	100	123½	126½
Mutual National	100	129¼	134
N O National	100	550	....
People's	50	76	80
State National	100	108½	115
Union National	100	134¼	140
Whitney National	100	248½	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	58	65
Factors and Traders Ins	100	....	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	122	127
Hibernia Ins	100	67	70
Home Ins	100	60	....
Lafayette	100	50	73
Merchants' Mutual	100	58	60
Mechanics' and Traders	100	115	....
N Orleans Ins As	30	18	20
N Orleans Ins Co	30	20	....
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	89	99
Teutonia	100	122	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	93	94
Crescent City	100	72	72¾
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	109¼	110
Orleans	50	[illegible]	61½
St-Charles Street	50	68½	[illegible]
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	43¼	43¾
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....	....
Consumers' Ice Co	100	....	100
Louisiana Ice Man Co	50	5	5¼
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co		....	....
Metairie Cimetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	95¼	95¾
N O Waterworks Co	100	53	65
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	42	46½
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		88¼	88¾
Louisiana 3's		39½	42½
Bons de ville.			
Premiums		141⅜	141¾
Premium drawn number		198¼	200
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		109	....
Crossman		108	....
Consolidated Extended		109	....
Crossman		110¾	111
Extended 6's		....	....
Railroad		....	111
Waterworks		....	....
Park		....	....
City 6 0/0 certificates		102¼	103¼
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		103	103½
City 5's		97¾	98¼
City 7's old		114¼	117½
new		....	....
gold		140	150
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		205	235
Produce Exchange Stock		75	90
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		....	65
U S 4 0/0		125½	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. debt		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort.		108	....
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		90½	93½
St-Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
new		103½	....
N O City RR Co mort		121⅛	....
St-Charles St RR mort		....	....
N O Waterworks Co mort		118¾	....
La Ice Mfg Co mort 1st mort.		101	....
La Ice Mfg Co 2d mort		80	....
Levee & Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		95	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		55	....
State Warrants Ordin. 1885		45	....
do do do 1886		41	50
do do do 1887		45	....
do do do 1888		49¼	59
Police Cts		50	....
School Cts		32	38
City Scrip, old		91	....
new		45	....
Jan. In. Cts. on State Consols.		31	45
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		25	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)		16	20
Unpaid State Coupons prior to No 12		30	....
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		38	50
Unlisted Securities.			
Mex. Int. Imp. (Lottery) Co		24½	25
Crescent City Brewing Co		21½	40
Lafayette Brewing Co		70	98
Louisiana Brewing Co		125	130
Pelican Brewing Co		47	50
Southern Brewing Co		....	....
Weckerling Brewing Co		....	90
Sugar Exchange		....	185

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5000 balles, comprenant 150 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ½ à ¾c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats.... balles.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	7 5/16	7¼
Ordinary	7 13/16	7¾
Good Ordinary	8 7/16	8⅜
Low Middling	9 1/16	9
Middling	9 9/16	9½
Good middling	10 3/16	10⅛
Middling Fair	10 15/16	10⅞
Fair	11 3/16	11⅛

FUTURS.

Stables.

Janvier 9,40 à 9,43; février 9,47 à 9,48; mars 9,56 à 9,57; avril 9,65 à —; mai 9,73 à 9,74; juin 9,82 à 9,83; juillet 9,90 à 9,91; août 9,87 à 9,88.

Les ventes comprennent 32,800 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le midding était coté à la Nouvelle-Orléans à 9½; à Galveston à 9⅜; à Mobile à 9⅜; à Savannah à 9; à Charleston à 9½; à Wilmington à 9⅜; à Norfolk à 9⅜; à Baltimore à 9¾; à New York 9 13/16; à Boston 9⅞ à 10; à Philadelphie à 10; à Memphis 9 7/16; à Augusta 9¼.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.

Cotes: Middling Uplands 9 13/16; Middling Gulf 10 1/16.

FUTURS.

Stables.

Janvier 9,64 à 9,65; février 9,73 à 9,74; mars 9,86 à 9,87; avril 9,98 à —; mai 10,08 à 10,09; juin 10,18 à 10,19; juillet 10,26 à 10,27; août 10,33 à 10,34; septembre 9,97 à 9,98.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,221,863 balles; même temps l'année dernière, 1,270,954 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 3,890,631 balles; même temps l'année dernière, 4,166,183 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 797,430 balles; même temps l'année dernière, 797,655 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 2,606,456 balles; même temps l'année dernière, 2,614,723 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 380,401 balles; même temps l'année dernière, 419,381 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 990,461 balles; même temps, l'année dernière, 1,024,549 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Ferme; la demande est active.

Cotes—5 7/16d pour le Middling Américain.

FUTURS

Calmes.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.

Cotes—68 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 68 fr. pour le Low Middling (sur mer)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes 1149 barils et 1618 boucauts de sucre et 2116 barils de mélasse

OPEN KETTLE—Stable.

Choice....4¾ @ 4⅞
Strictly prime....4 11/16 @ 4¾
Prime....4⅝ @ —
Fully fair....4½ @ 4 9/16
Good fair....4⅜ @ 4 7/16
Fair....4⅜ @ 4 7/16
Good common....3¾ @ 4¼
Common....3¾ @ 4¼
Inférior....3 @ 3½

CENTRIFUGAL—Stable.

Plantation granulated....— @ —
Off granulated....— @ —
Choice white....— @ 6¼
Off whites....— @ 6⅛
Gray off white....6⅛ @ —
Fancy yellow clarified....— @ —
Choice yellow clarified....— @ 6 1/16
Prime yellow....— @ 6
Off yellow....5⅞ @ 5
Seconds....4 @ 5⅞

MELASSE—Open kettle facile.

Fancy....Nominal
Choice....Nominal
Strict prime....Nominal
Good prime....30 @ 32
Prime....27 @ 28
Good fair....25 @ 26
Fair....22 @ 24
Good Common....20 @ 22
Common....15 @ 18
Inferior....— @ —

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy....— @ —
Choice....— @ —
Strictly prime....24 @ 25
Good prime....20 @ 21
Prime....18 @ 19
Good fair....— @ 17
Fair....— @ 16
Good common....13 @ 15
Common....13 @ 15
Inferior....11 @ 12

SIROP—28 à 32.

RIZ.

RIZ BRUT—Marché calme.

Cotes du riz brut: $2 00 à 3 75.

RIZ ECALE—

Head....5¼ @ 5¾
Choice....— @ —
Prime....4⅞ @ 5
Good....4½ @ 4¾
Fair....4¼ @ 4⅜
Ordinary....3⅞ @ 4
Common....3 @ 3½
No 2....2½ @ 2⅝

RIZ ECALE—Ferme.
RIZ POLI—$14 00 à 15 00.
SON—$12 00 à 13 00.

Recettes — Sacs riz brut 874; barils riz écalé 436.

Ventes — Sacs riz brut 360; barils riz écalé 701.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Calme.

Patents $5 75 à 5 85; extra fancy $5 10 à 5 20; Fancy $4 65 à 4 75; choix $4 25 à 4 40 le baril.

FARINE DE MAIS—$2 10.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 85 à 6 00 le baril; extra fancy $5 25 à 5 40; fancy $4 80 à 5 00; choix $4 40 à 4 50; Minnesota flour, bakers $6 40 à 6 60; patents $7 00 à 7 25.

FARINE DE MAIS—$2 15.
CREAM MEAL—Choice $2 40.
GRITS—Choice $2 45 à 2 50.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—Coarse $6 50; fine $6 15 le baril.
OAT FLAKES—$3 50.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 45 pour le blanc 45 à 46 pour le mêlé et 46 à 47 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 35; choix — à 36, du Texas — à —.

SON—87½c.

FOIN—Prime $16 00 à 17 00; Choice $17 50 à 18 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$14 25.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6⅛ à 6¼; short clear sides — à 7⅜; short rib sides — à 7½, long clear — à 7½.

BACON — Epaules à 7¾; short rib sides — à 8⅛; long clear sides — à 8⅛; short clear sides — à 8⅞.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, 7⅞ à 8.

JAMBON—11 à 12.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $13 50 à 13 75; pig pork $7 25 à 7 50 le demi-baril; $13 75 à 14 00 le baril; extra prime and rump pork $13 25 à 13 50. Plain or canvassed shoulders 8 à 8½. Boston cut shoulders fancy, small, 9 à 9½; picnic 8½ à 9; S. c. breakfast bacon 10½ à 11; choice to fancy s. c. hams 11 à 12.

BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $12 00; plate beef à $11 00 en baril; extra plate à $7 00 en demi-baril; extra mess $— à 8 00; extra mess beef $4 75 à 5 00 le baril; New York Fulton Market $7 00 à 7 25 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE—Prime 18¾ à 19; good 18¼ à 18½; fair 17¾ à 18; ordinary 16¼ à 16½; common 15¼ à 15½ la livre.

THE—Extra Formose, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 50c, fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 50 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 85; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 31 à 32; extra firsts à 28; firsts 23 à 25; seconds — à —; Western Dairy — Extra à 18; extra firsts à 17; first — à —; common 15 à 16. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, 13¼; Western Cheddars full cream à 12; Young America's full cream à 13; Western twins, full cream, fancy, à 12½; Western flats, fancy full cream, à 12½; Ohio flats, best skims choice 8 à 10; Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 75c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1½ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight à 8½ à 9½c la livre.

AMIDON—2½ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ½ à 1c de plus par livre

DU PAYS—Oranges de la Louisiane $6 50 à 7 00; Pommes $2 00 à 2 50 le baril; pacanes du Texas — à —; pistaches rouges du Tennessee 4½ à 5c la livre; de la Virginie 7c; raisins secs de la Californie $2 50 à 2 75 la boîte; muscatelle $2 50; raisins 40 à 50c. le panier; Cape Cod cranberries $9 50 à 10 00; pacanes de la Louisiane 3½ à 25c. la livre, du Texas, 6 à 10c.

ETRANGERS — Oranges impériales $3 25, 200s $2 75; Citrons de Messine $2 00 à 3 50; Citrons de Palerme $2 00 à 3 50; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 75; par demi-boîte —; par quart de boîte — c.; raisins de Malaga en barils à $4 00 à $6 00; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 6½c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragona 17c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 11c; Noix de Naples 16c; marrons italiens 12½; Noix de coco $32 50 le 1000, 4c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ici $12 00; tourteaux $22 50 à 22 75 per long ton shipside bid; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, $20 50 per short ton; pour l'exportation $22 50 bid. Huile de coton crue à 42 le gallon; huile raffinée — à 52½c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ½ à ¾c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — Western $1 35 à 1 60 le baril; Seed $2 00 à 2 25.

PATATES DOUCES—$1 50 à 2 00.

OIGNONS—De l'Ouest $1 50 le baril.

AIL—Italien 30 à 60c. per bunch.

CHOUX—4 à 5c par tête.

CHOUCROUTE—$3 50.

HARICOTS—Choice Northern 3⅝ à 3¾; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4¾; western white kidney à —c; pois verts 2¾.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 75 la douzaine; poulets $2 00 à 3 00; canards $3 00 à 3 50; oies $5 00 à 6 00; dindes $12 00 à 14 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 25; poulets $1 50 à 2 00; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $8 00 à 10 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest 17 à 18c; ceux de la Louisiane 19 à —c.

SUIF—5c la livre pour celui de la ville; 4½ celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 18 à 19c la livre.

MIEL—Strained 40 à 60c le gallon.

LAINE — Burry 12 à 15c la livre; Louisiana clear 21½; clear lake 22½c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3½c; kips, 14 à 30 livres, 5c; peaux de veau 35c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted à 3; dry flint 6 à 7; dry salted 5 à 5½c la livre.

PELLETERIE—Otter $3 50 à 5 00; castor $100 à 4 00 pièce; loutre 10 à 30c. pièce; raccoons 10 à 50 c.

PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 20c

MOUSSE — Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½; noire 2¾ à 3¼c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; commune 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 3 à 5, Leaf 5½ à 11c; Cutting and Burley sorts 5 à 9, Leaf 10 à 20.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and conison 11-inch 4's et 5's, 25 à 35c. Bright navy, 30 à 45c; fancy natural leaf 50 à 60c; one-cut chewing 30 à 67c granulated smoking 25 à 70.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — c de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $3 25 à — le baril. $2 00 à — le demi baril. Résine—D F $1 00; G 95c; H $1 00; I $1 25; K $1 40, M $1 75; N $2 25; W. G. $2 75; W W $3 15. Essence de térébenthine 43; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1¾ livre à 11¼c la yarde; 2 livres à 12; 2¼ livres, 13¼c; baling twine 10½ à 11c la livre.

COTTON BAGGING — Lane Mills — 10¼c per yard.

COTTON TIES—$1 00 le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 la ton; bateaux 37½c; steamers $4 50 la tonne, en gros 27 à 29c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 45c; Corona pour famille 50c; Montevallo 65c. le baril pour familles; Haleus pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon....2 30 @ 2 35
BRANDIES—Du pays, le gallon....1 50 @ 2 00
Pêche—vieux, le gallon....2 25 @ 3 50
Pomme....2 25 @ 3 50
COGNAC—Importé—1882, le gallon....@ 4 90
1878....@ 5 50
1875....@ 5 75
1870....@ 6 50
1865....@ 7 40
1858....@ 9 50
1848....@ 12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac
1883....@ 5 50
1876....@ 7 00
1864....@ 8 50
1848....@ 10 25
Bisquet, Dubouche & co, Cognac
1878....@ 4 50
1870....@ 5 50
1848....@ 9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon
Ouest....1 08 @ 1 15
Bourbon....1 10 @ 1 15
Seigle....1 40 @ [illegible]
Ecosse, importé....4 00 @ 4 25
Irlande, importé....4 00 @ 4 25
Duffy's malt whisky, par caisse....@ 9 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon....1 15 @ 1 50
Hollande, par gallon....2 75 @ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse....8 50 @ 9 25
Holland, par caisse....7 25 @ 7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon....35 @ 45
Zinfandel No 1, le gallon....58 @ 75
Clarets importés — Ordinaire par barrique....58 00 @ 60 00
Clarets de famille, par barriq....65 00 @ 75 00
Clarets fins, la barrique....90 00 @ 175 00
Médoc, la caisse....@ 6 00
St-Julien, la caisse....@ 6 50
Margaux, la caisse....@ 7 00
Pontet Canet, la caisse....@ 10 00
Larose, la caisse....@ 14 00
Léoville, la caisse....@ 14 00
Château Lafitte, la caisse....@ 28 00
Ordinaire, la caisse....3 00 @ 3 50
Château Dillon, par barrique....125 00 @
Blanquefort, par barrique....105 00 @
Château Dillon, par caisse....@ 7 50
VINS BLANCS—California, la barrique....55 @ 75
Importé de famille, la barrique....65 00 @ 80 00
Importé fin, la barrique....90 00 @ 175 00
Graves, la caisse....@ 6 00
Sauternes, la caisse....@ 6 50
Haut Sauternes, la caisse....@ 10 00
Latour Blanche, la caisse....@ 18 00
Château Yquem, la caisse....20 00 @ 30 00
Ordinaire, la caisse....3 25 @ 3 50
Muscat, la caisse....4 25 @ 6 50
Madère, Cette, le gallon....1 00 @ 1 10
Madère, genuine fine, le gal....2 50 @ 5 00
Madère, la caisse....12 00 @ 25 00
Sherry, Cette, le gallon....1 00 @ 1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon....1 50 @ 5 00
Sherry, la caisse....@ 25 00
Très vieux porto, la caisse....6 00 @ 25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doux....@ 29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay....@ 24 75
Extra Dry....@ 28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts....@ 28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts....@ 26 00
D. B. Pol & Co.'s qts....@ 23 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts....@ 28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts....@ 29 50
Pints $2 de plus par caisse.
Moet & Chandon, white seal, qts....@ 29 00

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt's....$6 50 @ 7 50
Double bit....@ 15 00
Axle Grease—Fraser's kegs....4 @ 5½
Boxes, gross....10 00 @ 10 50
Bellows—Blacksmith, 28 to 42 in....6 00 @ 22 00
Brass—Sheet par livre....@ 25
Cotton scrapers....2 40 @ 3 00
Chains—Trace....30 @ 75
Ox, ⅜....5 @ 7
Copper—Roofing par livre....@ 33
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus....@ 25
Hoes—H. B. No 0 to 6....2 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3....3 35 @ 6 00
Lynden's bright crown 00000 to 3....4 00 @ 8 00
Rotary Hoes—Mallen's....@ 50 00
Avery's....125 00 @
Stubble diggers....@ 75 00
Hollow Ware—Skillets....3 @ 4
Anvils....@ 10½
Iron—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1....2½ @ 2½
Round, 1 to 1⅞ inches....2¼ @ 3
Painted....4½ @ 5½
Bands—Light, 3 to 6x⅜....2 65 @ 3 00
Heavy, 3½ to 6x¼ inches....2 45 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inch....3 @ 3¾
Sheet—No 10 to 14 G....2 65 @ 2 75
Galvanized, No 26 G....6 00 @ 9 50
Lead—Pig, par livre....5¼ @
Sheet, par livre....@ 7½
Steel nails—12 @ 40d basis....@ 2 20
Oakum—Navy....@ 7½
United States Navy....@ 9 00
Best....@ 10 00
Plows—Avery, cast, Nos ½ to 1....2 75 @ 3 75
Avery, steel....4 50 @ 20 00
Avery, double shovels, wooden beams, set....@ 2 25
Avery, double shovels, iron beams, set....@ 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net....2 00 @ 2 50
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each....25 00 @ 30 00
Plow Steel—5 to 12x⅜ to 2/8....4¼ @ 4¾
Rope—Sisal, ⅜ in. and larger, basis....13 @
Manila....15 @
Cotton, 5-16 et ⅝....13½ @ 14
Spades—Ames'....10 50 @ 12 00
Rowlands'....6 00 @ 7 00
Shovels—Ames'....9 50 @ 11 00
Rowlands'....6 00 @ 7 00
Sweep Iron—7 to 12x½ to 5/16....3½ @ 4
Tin—Roofing, 1x20x28 inches....@ 12 50
I. C., do....@ 9 50
1x14x20....@ 7 00
I. C., 1x14x20....@ 5 00
Block, par livre....26 @ 27
Turpentine—Par gallon....@ 38
Vises—Peter Wright's....@ 16 00
Wire—Barbed fence, galvanized....@ 4¼
Zinc—Sheet par livre....7 @ 7½
Shot—Drop....@ 1 15
Buck, 25 liv. bags....@ 1 40
Powder—25 liv. kegs....@ 5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$16 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	11 00
No 3	10 00	No 3	9 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	16 00
No 2	10 00	No 2	13 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	12 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards, No 1	12 50	Boards No 3	9 00
No 2	10 00	No 4	6 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling, No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	13 50	Boards, No 1	22 50
No 2	10 50	No 2	16 00
Boards No 3	....	No 4	9 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	35 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10 @ 15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30 @ 40	Dr'ed Bds No 2	31 50
No 3	29 00	No 4	17 @ 25
No 5	15 00	No 6	17 @ 25

WHARF TIMBER.

No 1....13 | No 2....10 cts
No 3....8½ cts

Mahogany timber....5 00 @ 7 50
Cedar timber....5 00 @ 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber....18 00 @ 22 00
Shingles....3 25 @ 3 85
Laths, par 1000....75 @ 1 85
Alabama lime....95 @ 1 05
Cement domestic....1 75 @ 2 00
Cement, imported....2 75 @ 3 00
Slate....6 00 @ 6 25
Brick—Lake and L. C. R. R....8 00 @ 9 00
Paving....9 00 @ 10 00
Ordinary....7 00 @ 8 50
Sand....20 @ 25
Shells, small....40 @ 50
Shells, large....1 25 @ 1 50
Plaster, calcined....1 70 @ 1 80

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs....$50 @ 125
Bons chevaux de trait....125 @ 150
Chevaux de selle et de voiture....250 @ 400
Mulets pour habitations sucrières....175 @ 200
Mulets, qualité moyenne....140 @ 175
Mulets pour coton....@
Mulets communs....40 @ 75
Bons mulets de ville....$200 @ 250

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—
Choice fat par liv. gross....3 @ 3½
fair to common....2½ @ 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS
Cattle—1re qualité, par tête....$15 00 @ 22 00
2me qualité, par tête....10 00 @ 15 00
Vaches communes et vieilles....7 00 @ 10 00
Veaux—1re qualité, par tête....4 00 @ 8 00
2me qualité, par tête....2 50 @ 4 00
Yearlings—1re qualité, par tête....7 00 @ 10 00
2me qualité, par tête....4 00 @ 6 00
Porcs—Good fat Western, par liv. gross....6½ @ 7
Fair Ouachita par liv. gross....4 @ 4½
Moutons—Choice, par tête....$2 50 @ 3 00
Fair, par tête....1 50 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête....40 00 @ 50 00
2me qualité, par tête....20 00 @ 40 00

Etat de situation trimestriel —De la— New Orleans Canal and Banking Company,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Propriétés foncières....$102,824 40
Propriétés foncières confisquées à la banque....385 38
Placés en bons d'Etat, de ville, et autres....716,395 40
Actions....32,900 00
Prêts sur hypothèque, après 90 jours d'échéance....$283,929 88
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance....266,106 56
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance....$1,525,225 71 — $2,075,262 15
Effets suspendus, évalués à....12,834 01
Prêts sur demande....850,479 55
Change à vue....$389,407 66
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House....1,092,263 57 — 1,481,671 23
Total....$5,272,752 18

PASSIF.

Capital payé....$1,000,000 00
Surplus....250,000 00
Profits non divisés....134,354 50
Dividendes non payés....37,918 42
Dépôts à retirer contre chèques....3,641,896 76
Circulation....8,582 50
Dû à banques et banquiers....200,000 00
Total....$5,272,752 18

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 31e jour de décembre 1888.

A. G. LAPICE, Notaire.
3janv—1f

FEUILLETON.

No 77.   Commencé le 13 octobre.

LES DRAMES DE LA VIE.

LA COMTESSE PAULE.

PAR EMILE RICHEBOURG.

QUATRIEME PARTIE.

LE CHEMIN DES LARMES.

XVIII

LES BONNES GENS.

—Suite—

—La comtesse est à Bellombe où, sans aucun doute, elle a été amenée par les saltimbanques. Mais cette dépêche ne nous dit pas tout ce que nous voudrions savoir, et il est probable que demain ou après-demain, au plus tard, vous recevrez une lettre de Mlle Mercédès qui nous renseignera exactement sur l'état dans lequel se trouve votre petite-fille.

—Etienne, je tremble que sa vie ne soit en danger.

—Je crois aussi qu'elle est gravement malade; mais la danseuse nous dit de nous rassurer; nous ne devons pas mettre les choses au pire, père Rouget.

—Tu as raison, Etienne.

—Soyons donc rassurés et attendons une lettre.

—Etienne, Mercédès parle des enfants; comment a-t-elle pu savoir qu'ils sont ici?

—Cela s'explique plus aisément que sa présence à Bellombe. Elle a appris que le maire de Charnay faisait chercher la mère des deux enfants perdus; elle lui a écrit et le maire lui a répondu en lui disant comment je suis arrivé à Charnay accompagné de Miro. Il est plus que probable, père Rouget, que je recevrai demain une lettre du maire de Charnay.

—Alors, Etienne, nous attendons.

—Oui.

—Penses-tu toujours partir après-demain?

—Si je ne consultais que mon cœur, c'est ce soir même que je me mettrais en route pour Bellombe. Mais que pourrais-je faire là-bas auprès d'une malade? Qu'est-ce que j'aurais à dire? Et la comtesse Paule n'aurait-elle pas le droit d'être surprise, de se trouver blessée? Car enfin, ajouta-t-il tristement, qu'est-ce que je suis pour elle? Rien.

—Tu es notre ami, Etienne, notre ami et le sien, répliqua vivement le vieillard; mais je comprends tes raisons, c'est bien. Non, tu ne peux pas aller à Bellombe.

Le jeune homme quitta le père Rouget, l'esprit plus tranquille. En rentrant il donna connaissance à sa mère de la dépêche reçue par le vieillard et lui dit;

—Maintenant que nous savons où est la comtesse Paule, je n'ai plus rien à faire pour elle, je resterai à Saint-Amand.

—Bien, répondit simplement Mme Denizot.

Le lendemain matin, ainsi qu'il l'avait prévu, Etienne reçut une lettre du maire de Charnay, laquelle, confirmant la dépêche de la veille, informait le jeune homme que la comtesse avait bien été emmenée par les saltimbanques qui l'avaient trouvée mourante sur la route et laissée à Bellombe, chez les époux Gaspard.

Le maire parlait ensuite de la lettre qu'il avait reçue, signée: *Une amie de la mère et des enfants*, et à laquelle il s'était empressé de répondre, afin de tranquilliser cette amie au sujet des deux frères.

Etienne éprouva un nouveau soulagement. Il se rendit immédiatement chez l'ancien sergent à qui il lut la lettre du maire.

—Enfin, mon garçon, dit le vieillard, nous n'avons plus qu'à attendre et à espérer.

—Oui, attendons la lettre que vous recevrez demain ou après, et espérons qu'elle apportera de bonnes nouvelles.

—Tout de même, mon ami, dit le père Rouget, tu ne t'étais pas trompé; Mercédès a bien écrit au maire de Charnay. Mais je suis toujours à me demander comment elle a appris que Paule était malade à Bellombe.

—Nous le saurons, père Rouget; elle-même vous le dira; d'ailleurs il n'y a pas là de quoi vous tourmenter.

—C'est vrai. A propos, ma fille est venue prendre ce matin les 5,000 francs, et, à l'heure où je te parle, l'argent est chez le notaire, les dettes sont payées.

—Un poids énorme que votre gendre et votre fille n'ont plus sur les épaules.

—Cela et les enfants près de lui vont hâter la guérison de Jacques.

—Raison de plus pour que, jusqu'à nouvel ordre, nous gardions notre secret.

—Nous le garderons, Etienne; non, il ne faut pas qu'ils sachent.... Tu ne te figures pas comme Georges et Edouard sont gentils avec eux, avec tout le monde. Hier, toute la journée, les chers petits ont eu des visites et ça continue aujourd'hui; on leur fait fête; je ne te le cache pas, mon garçon, ça me fait quelque chose; il y a des instants, si je ne me retenais pas, où je pleurerais comme une bête. Etienne, trouves-tu, comme les gens de Saint-Amand, qu'ils ressemblent à leur mère?

—Oui, ils lui ressemblent.

—Ah! si tu savais comme tu me rends content; c'est que vois-tu, mon ami, ce serait un grand malheur s'ils ressemblaient à leur père.

....

Le lendemain, la lettre de Mercédès arriva.

Ce fut Pierre Rouget, à son tour, qui se rendit chez Etienne. Le jeune homme, qui attendait, n'était pas allé faire sa tournée dans les champs.

Le lecteur sait ce que contenait la lettre de la danseuse. Elle fut lue avec émotion par Etienne et arracha des larmes à ceux qui écoutaient. Mais elle était consolante. Elle disait que les jours de la comtesse n'étaient plus en danger; on se sentait rassuré. Les cœurs pouvaient s'ouvrir largement à l'espérance.

Pierre Rouget et Etienne se rappelèrent parfaitement avoir vu don Stéphano à Saint-Amand. Le passage de cet homme sur la route où la comtesse allait mourir n'est-il pas quelque chose de providentiel?

La présence de Mercédès à Bellombe était expliquée; la lettre jetait la clarté sur tout ce qui avait pu paraître obscur.

Mercédès conseillait à Etienne de se montrer dorénavant très réservé, de ne rien faire qui fût en dehors des convenances et de bien se garder, surtout, de venir à Bellombe.

Le jeune homme ne chercha pas dans les paroles de la danseuse autre chose que les raisons qu'il avait trouvées lui-même pour se faire une règle de conduite. Il ne pouvait pas deviner que les conseils donnés par Mercédès fussent motivés par d'autres considérations, par d'autres raisons plus sérieuses, plus graves.

XIX

L'ESCLAVE REVOLTÉ

La Papillonne rentra à Paris à une heure assez avancée de la nuit. Elle n'avait pas prévenu de son arrivée; on ne l'attendait pas; mais la cuisinière lui eut vite préparé quelque chose à manger.

Augustine lui dit que depuis son départ le comte de Verdraine n'avait pas cessé de rôder dans la rue, autour de la maison. Evidemment il guettait son retour. Il avait tout à fait les allures d'un fou. Sa figure faisait peur.

—C'est bien, répondit tranquillement la danseuse, demain matin on lui fera savoir que je suis revenue et que n'aurai pas à sortir de la journée, je le recevrai à l'heure où il se présentera.

Flora ne pouvait se soustraire à cette visite du comte; il exigerait sans doute qu'elle lui expliquât sa conduite, elle ne s'y refuserait pas, elle était prête à lui répondre. Elle ne redoutait nullement cette entrevue, qui devait être la dernière.

Avant de se mettre au lit, elle écrivit un billet pour informer le comte de son retour et lui dire qu'il serait reçu dans la journée à l'heure qui lui conviendrait le mieux.

Ce billet fut porté le lendemain matin à neuf heures chez M. de Verdraine, à qui il fut remis aussitôt.

—Enfin! murmura-t-il.

Et un pli amer se dessina sur ses lèvres.

Le comte, nous l'avons dit, n'était plus ce brillant et superbe gentilhomme dont naguère encore on recherchait l'amitié; il n'avait plus rien de ce don Juan qui avait laissé derrière lui tant de victimes; il n'était plus ce beau et séduisant Maxime dont Mme de Brognière s'était follement éprise et qui avait fait rêver tant de jeunes filles. Il avait beaucoup maigri, ses cheveux commençaient à grisonner sur les tempes et quelques fils blancs apparaissaient dans sa barbe noire; des rides précoces se montraient sur son front et au coin de ses yeux caves. Il ne se tenait plus aussi droit; son attitude n'avait plus la même assurance, la même fierté, son regard était vague, souvent perdu. En moins d'une année, il avait franchi les limites de la jeunesse; déjà il était vieux.

Et quand il ne s'était pas grisé d'absinthe ou d'autres liqueurs fortes, le malheureux avait conscience de son abaissement, de sa dégradation, de sa ruine.

Alors, s'il se plaçait devant un miroir, il tressaillait dans tout son être, hésitait à se reconnaître, et d'une voix sourde, les lèvres crispées, il murmurait:

—Voilà ce qu'elle a fait de moi! Oh! Flora! Flora!

Toutefois, il était resté très soigneux de sa personne et avait toujours des prétentions à l'élégance; il n'avait pas cessé de s'habiller avec goût, avec recherche et à la dernière mode. Il cherchait, autant qu'il le pouvait, à dissimuler les ravages causés par ses passions.

Il procéda à sa toilette et y mit un soin minutieux; il alla jusqu'à enlever de sa barbe quelques poils blancs qui s'obstinaient à ne pas vouloir se cacher dans la masse. Il voulait encore être beau; il allait voir Flora!

Après s'être regardé dans une glace, il sortit satisfait de sa personne autant qu'il pouvait l'être.

Il prit une voiture de place et à dix heures et demie il sonnait à la porte du petit hôtel de la rue des Dames.

Ajax lui ouvrit.

Il traversa la petite cour, monta les marches du perron et pénétra dans l'antichambre où il trouva Augustine.

—Veuillez entrer dans le salon, monsieur le comte, lui dit la femme de chambre, je vais prévenir mademoiselle.

—Je viens peut-être un peu trop tôt?

—Je ne pense pas, monsieur le comte; mademoiselle est arrivée hier soir assez tard, mais elle s'est levée ce matin à huit heures.

Le comte entra dans le salon et Augustine grimpa lestement l'escalier du premier étage.

M. de Verdraine était resté debout et se demandait avec anxiété quel accueil lui allait être fait. Il sentait bien que la danseuse lui échappait; car en rentrant dans sa maison des Batignolles elle lui avait fait comprendre que tout devait être fini entre eux. Mais il connaissait les qualités du cœur de la jeune fille, sa générosité, et il s'accrochait énergiquement à un espoir.

Elle est froide, fantasque, absolue, impérieuse, se disait-il; mais elle est bonne, mais elle a du cœur; sa cruauté n'est pas réelle. Non, après tout ce que j'ai fait pour elle, il est impossible qu'elle ne me prenne pas en pitié.

Mais, reprenait-il, si elle reste sourde, insensible à mes supplications, si elle me repousse, si réellement elle veut que tout soit fini entre nous......Oh! alors, alors!.... A mon tour j'aurai le droit de parler haut; il faudra qu'elle me rende compte de sa conduite envers moi; elle a été monstrueuse, elle a été infâme, sa conduite, si c'est une comédie qu'elle a jouée. Mais pourquoi, dans quel but? J'ai été au devant de tous ses désirs, je lui aurais donné mon sang, je lui aurais donné ma vie!.... Quelle a été la récompense de mes soins, de mon dévouement, je pourrais dire de mes faiblesses, de mes lâchetés? Elle m'a fait souffrir comme jamais homme n'a souffert, elle m'a martyrisé comme si elle y eût trouvé son plaisir.... Et moi je l'aimais, je l'adorais et.... fou que je suis, je l'aime encore! Oh! cet amour, c'est un poison distillé par son sourire et que ses yeux ont versé dans mon cœur.

Voyons, est-ce qu'une femme a le droit de briser ainsi la vie d'un homme, de le tuer!....

Le comte en était là de ses lugubres réflexions, lorsque la porte du salon s'ouvrit sans bruit et livra passage à la Papillonne, vêtue d'un de ses délicieux peignoirs du matin qui la rendaient si séduisante et rehaussaient encore l'éclat de sa merveilleuse beauté.

Le cœur du comte se mit à battre avec violence et il resta un instant comme ébloui.

Flora avait l'air fatiguée; elle était pâle, très émue; mais sa pâleur et son émotion et une douce mélancolie répandue sur ses traits ajoutaient quelque chose d'indéfinissable à sa grâce naturelle, à la langueur de son regard, au charme de toute sa personne.

Le comte marcha vers elle, la main tendue; mais elle n'avança point la sienne, et il s'arrêta saisi d'un tremblement nerveux.

—Monsieur de Verdraine, dit-elle, en lui indiquant un siège, veuillez vous asseoir.

Il obéit et elle s'assit à son tour en face de lui, à quelque distance.

Pendant un instant ils restèrent silencieux; ils se regardaient elle triste, lui frémissant, inquiet, agité.

Enfin, le comte rompit le silence.

—Flora, dit-il d'une voix mal assurée, je m'attendais un peu à la froideur de votre accueil; et pourtant j'espérais, oui j'espérais, et permettez-moi de vous le dire, j'espère encore que vous aurez un bon mouvement.

—Je ne sais pas ce que vous entendez par un bon mouvement, répondit-elle, et je ne vois point ce que je puis faire aujourd'hui pour vous. Vous êtes à plaindre, monsieur le comte, et je vous plains sincèrement.

—C'est déjà quelque chose, fit-il amèrement; mais ce n'est pas assez. Aujourd'hui, enfin, vous trouvez que je suis à plaindre et vous me plaignez; certes, plus que tout autre vous en avez le droit; mais croyez-vous que cela puisse me suffire? Flora, Flora, je vous aime!

—De grâce, monsieur le comte, ne me parlez plus de cet amour que j'ai eu le malheur de vous inspirer.

—Mais de quoi donc puis-je vous parler, si ce n'est de mon amour?

—De choses que je pourrai écouter et entendre, monsieur le comte, et sur lesquelles je pourrai vous répondre. Cette heure est grave et solennelle, monsieur le comte, car je vous reçois pour la dernière fois, car nous ne devons plus nous revoir.

—Flora!

—Laissez-moi continuer, je vous prie; je n'ai pas voulu éviter cette dernière entrevue; je l'ai désirée, au contraire, car une explication entre nous est devenue nécessaire, et, vous voyez, c'est moi qui la réclame ou plutôt qui la provoque. Après cela, monsieur de Verdraine, tout sera fini entre nous et vous comprendrez, je l'espère, que vous ne devrez plus chercher à me revoir.

Un éclair livide sillonna le regard du comte.

—Ah! répliqua-t-il sourdement, si vous espérez cela, vous vous trompez; vous ne vous débarrasserez pas de moi comme un enfant se débarrasse d'un jouet dont il ne veut plus et qu'il a brisé. Oh! je sais bien que je n'ai pas été autre chose qu'un jouet dans vos mains; mais vous ne m'avez pas encore complètement brisé. Assez longtemps vous m'avez tenu courbé, écrasé à vos pieds; je me redresse et vous crie: Prenez garde! La bêtise de l'homme a ses limites; maintenant vous allez avoir un compte à régler avec l'esclave révolté!

Elle le regarda fixement, avec dédain, mais aussi avec une expression de tristesse profonde.

—Monsieur le comte, dit-elle, croyez-moi, vos menaces sont inutiles et vous pouvez m'en faire grâce. Vous dites que vous n'avez été qu'un jouet dans mes mains; mais il ne fallait pas vous mettre dans mes mains; si je vous ai tenu courbé à mes pieds, si vous avez été mon esclave, c'est que vous l'avez voulu; je ne vous tenais pas avec une chaîne, vous pouviez facilement vous échapper de mes mains.

Et, d'ailleurs, est-ce moi qui suis allée vous chercher ou vous qui êtes venu me trouver? Vous vouliez faire de moi votre maîtresse.... rendez-moi au moins cette justice que j'ai essayé de vous décourager en vous montrant les difficultés de votre entreprise et ses côtés dangereux; je ne vous promettais rien, monsieur de Verdraine, rien, et vous saviez tout ce que vous pouviez perdre; malgré cela vous ne vous êtes pas arrêté, vous avez engagé la partie. Vous avez joué, monsieur le comte, et vous avez perdu.

—Oh! pas encore, murmura-t-il.

—Si vous n'avez pas oublié nos conventions, reprit la danseuse, vous vous souvenez que je vous ai dit: "—Le jour où je rentrerai dans ma petite maison des Batignolles tout sera fini entre nous...." Toute chose a une fin, monsieur de Verdraine; la situation difficile et fausse dans laquelle nous nous trouvions l'un et l'autre ne pouvait durer éternellement.

Un événement grave, monsieur le comte, m'a fait quitter brusquement l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, et vous avez dû comprendre que je reprenais ma liberté pleine et entière en vous rendant la vôtre.

—Oui, répondit-il d'un ton farouche, j'ai compris cela et encore autre chose.

—Et encore autre chose? répéta la jeune femme; que voulez-vous dire, monsieur?

—Je veux dire que vous me saviez ruiné; je ne pouvais plus jeter pour vous l'or à pleines mains, le moment d'une rupture brutale était venu. C'est ainsi qu'agissent toutes les filles; quand elles n'ont plus rien à attendre d'un côté, elles se tournent d'un autre. Flora la Papillonne n'est pas aussi désintéressée qu'elle voudrait le faire croire; comme la Margot des *Filles de Marbre*, elle aime l'argent, elle n'aime que l'argent; vous êtes une fille de marbre, Flora.

(A continuer.)